

Mairie de la Garde Arrondissement de Cauten  
Du 14 août 1871, en mil huit cent quatre-vingt-cinq, à huit heures du matin  
Acte de Décès de Joseph Bonifay

le grand-père à l'école — heures du soir, décédé  
des parents (profession)  
âge de sept-vingt-sept ans, né à l'école, par  
département du Var domicile à la Garde  
fils de feu Joseph Bonifay

et de Jeanne Christine Jacot, épouse de  
Josephine Kailles, sans profession, domiciliée au bureau de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Mussone  
âge de cinquante-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde  
qui a dit être le père de défunt et par le sieur Joseph  
Bernard, Curé, âgé de quarante-quatre ans, profession de curé, domicilié à la Garde, qui a dit être le père de défunt

Et ont, les déclarants, signé avec moi  
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Joseph Ben Bugue, Maire de la  
Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré de leur

Mussone Mouron Mugny

Mairie de la Garde Arrondissement de Cauten  
Du Premier Mars en mil huit cent quatre-vingt-cinq, à huit heures du matin  
Acte de Décès de Emile Vincent

le grand-père à six heures du soir, décédé  
des parents (profession)  
âge de trente-trois ans, né à la Garde  
département du Var domicile à la Garde  
fils de feu Baptiste Vincent, cultivateur, domicilié au bureau de  
Cauten

et de Marguerite Paul, femme de Jean  
Baptiste Vincent, domiciliée au bureau de Cauten

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Baptiste Vincent  
âge de cinquante-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde  
qui a dit être le père de défunt et par le sieur Pierre  
Antoine Joseph Vincent, âgé de vingt-trois ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde, qui a dit être le père de défunt

Et ont, les déclarants, signé avec moi  
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Joseph Ben Bugue, Maire de la  
Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré de leur

Mussone Mugny



N° 7  
allard

Mairie de la Garde Arrondissement de Cauten  
Du Quatre Mars en mil huit cent quatre-vingt-cinq, à huit heures du matin  
Acte de Décès de Marie Char

le grand-père à six heures du soir, décédé  
des parents (profession)  
âge de cinquante-quatre ans, né à la Garde  
fils de feu Pierre allard domicile à la Garde

et de Jeanne Marie Perrin, épouse de  
Jean Joseph Reboul

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Louis Bernard  
âge de vingt-huit ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde  
qui a dit être le père de défunt et par le sieur Joseph  
Bernard, Curé, âgé de quarante-quatre ans, profession de curé, domicilié à la Garde, qui a dit être le père de défunt

Et ont, les déclarants, signé avec moi  
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Joseph Ben Bugue, Maire de la  
Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré de leur

Mairie de la Garde Arrondissement de Cauten  
Du Six Mars en mil huit cent quatre-vingt-cinq, à huit heures du matin  
Acte de Décès de Joseph Boniquet

le grand-père à six heures du soir, décédé  
des parents (profession)  
âge de cinquante ans, né à la Garde  
département du Var domicile à la Garde  
fils de feu Joseph Boniquet, cultivateur

et de Catherine Collepaul, domiciliée  
au bureau de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Joseph Boniquet  
âge de cinquante ans, profession de cultivateur, domicilié à la Garde  
qui a dit être le père de défunt et par le sieur Joseph  
Bernard, Curé, âgé de quarante-quatre ans, profession de curé, domicilié à la Garde, qui a dit être le père de défunt

Et ont, les déclarants, signé avec moi  
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean Joseph Ben Bugue, Maire de la  
Commune de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier public, et  
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après m'être assuré de leur

Mugny